

Aniane
Arboras
Argelliers
Aspiran
Aumelas
Bélarça
Brignac
Cabrières
Campagnan
Canet
Calles
Ceyras
Clermont l'Hérault
Fontès
Fozzières
Gignac
Jonquières
La Boissière
La Vacquerie
Lacoste
Lagamas
Lauroux
Lavalette
Le Bosc
Le Caylar
Le Cros
Le Pouget
Le Puech
Les Plans
Les Rives
Liausson
Lieurac Cabrières
Lodève
Mérifons
Montarnaud
Montpeyroux
Mourèze
Nébian
Oton
Olmét et Villecun
Paulhan
Pégairolles de l'Escalette
Péret
Plaissan
Poplan
Poujols
Pouzols
Puéchabon
Puilacher
Romiguières
Roqueredonde
Saint André de Sangonis
Saint Bauzille de la Sylve
Saint Etienne de Gourgas
Saint Félix de l'Héras
Saint Félix de Lodez
Saint Guilhem le Désert
Saint Guiraud
Saint Jean de Fos
Saint Jean de la Blaquière
Saint Maurice de
Navacelles
Saint Michel
Saint Pargoire
Saint Paul et Valmalle
Saint Pierre de la Fage
Saint Privat
Saint Saturnin de Lucian
Salasc
Sorbs
Soubès
Soumont
Tressan
Usclas d'Hérault
Usclas du Bosc
Valmascle
Vendémian
Villeneuve

Entreprises du Cœur d'Hérault

Référents/ TL/VS/MP/AF

Objet : *Aides aux entreprises, Dispositif TREMLIN - ADEME*

Réf. 21_29

Madame, Monsieur,

Dans le contexte difficile que les entreprises de notre territoire traversent, alors que la crise sanitaire vient s'ajouter à la crise économique et climatique que nous affrontons, j'ai le plaisir de vous communiquer en exclusivité, la mise en place d'un tout nouveau dispositif d'aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) susceptible de vous aider à financer des actions en faveur de la transition écologique.

En effet, le Pays Cœur d'Hérault a été très récemment contacté par l'ADEME pour nous informer de ce très ambitieux dispositif d'aides financières destiné aux TPE PME : TREMLIN pour la transition écologique, qui fait partie du plan « France RELANCE » lancé par le gouvernement en septembre dernier. TREMLIN cible en particulier l'accompagnement financier à la mise en œuvre d'actions sur les secteurs de la mobilité, des économies d'énergie et de la réduction des déchets.

Ce nouveau dispositif d'aide de l'ADEME rentre tout à fait en cohérence avec les actions que notre collectivité porte depuis plusieurs années comme le Plan climat (PCAET) et notre volonté d'améliorer la qualité de l'air. Notre souhait est donc de faire circuler cette information au plus vite, afin que les entreprises de notre territoire soient les premières à pouvoir bénéficier de cet accompagnement financier conséquent, plus que bienvenu, dans les temps de crise que nous traversons. Vous trouverez joint à ce courrier une présentation synthétique de ce dispositif.

Pour information, sont éligibles à ce dispositif, les TPE PME de moins de 250 salariés, disposant d'un numéro de Siret, à l'exclusion des auto-entrepreneurs, ayant un/des projet(s) de la transition écologique (liste des actions déjà définies) sur une durée de 18 mois maximum.

Exemple d'aides disponibles : remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique fourgon < 6m³ - (jusqu'à 16 000 € d'aide cumulable avec le bonus écologique) ; acquisition d'un vélo cargo électrique pour usage professionnel au prix de 4 000 € (jusqu'à 3 000 € d'aide).

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut dans un premier temps que l'entreprise se rende sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremlin-transition-ecologique-pme> pour y ouvrir un compte. Vous pourrez par la suite simuler le montant des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de vos projets.

Si vous rencontrez des difficultés lors de vos démarches, vous pouvez contacter Mme Pujol Morgan Chargée de missions des politiques environnementales au 04 99 91 46 46 - morgan.pujol@coeur-herault.fr. Cette dernière pourra vous aiguiller sur la manière de simuler les aides concernant vos projets, et vous aider à débloquer la situation en cas de difficultés à déposer votre dossier.

En espérant que ce dispositif pourra aider votre entreprise dans sa nécessaire transition écologique pour les années à venir.


Jean-François SOTO
Président du Pays Cœur
d'Hérault


Frédéric ROIG
Président
Commission Economie Pays
Cœur d'Hérault


Nicole MORERE
Présidente
Commission Aménagement
Durable du Territoire Pays
Cœur d'Hérault

Siège administratif

Ecoparc Cœur d'Hérault « La Garrigue »
9, rue de la Lucques - Bât B
34725 St André de Sangonis
04.67.02.01.01 - contact@coeur-herault.fr

Espace Novel.id

Ecoparc Cœur d'Hérault « La Garrigue »
1, rue du Moulin à Huile
34725 St André de Sangonis
04.99.91.46.36 - economie@coeur-herault.fr